

**Procès-verbal du COMPTE RENDU DE REUNION
DE CONSEIL D'ECOLE**

ECOLE : Ecole primaire publique « L'escargot bleu »
Adresse : 2, rue des Trinitaires – 56350 Rieux

Mardi 19 novembre 2019

PARTICIPANTS :

- 1 **Représentants des Parents d'élèves :** Mme Guegan Fouré Gaël, Mme Hochet Anne-Claude, Mme Josso Marjolen, Mme Laroche Laëtitia, Mme Sanzenbacher Elodie, Mme Steinberg Gaëlle
- 2 **Enseignants :** Mme Bac Christine, Mme Jan Isabelle, Mme Josso Justine, Mme Macé Sylvie, Stéphanie Morice, Mme Patricia Pertin (Directrice)
- 3 **ATSEM :** Mme Bourdin Coralie, Mme Berthe Christine
- 4 **Mairie :** Mme Bonhomme Marie-Claire (conseillère municipale chargée des affaires scolaires)
- 5 **Excusés :** M Fontaine André (Maire de la commune), M Léandri Jean René (Inspecteur de la circonscription Les rives de vilaine), M Pedrono Antoine (enseignant)

Ordre du jour :

- 1 **Résultats des élections, rôles et attributions du conseil d'école**
- 2 **Le règlement intérieur**
- 3 **Les effectifs et l'organisation de l'école**
- 4 **Les APC**
- 5 **Les projets de l'année en lien avec le Projet d'école**
- 6 **Questions diverses**

Décisions et débats :

1. Résultats des élections, rôles et attributions du conseil d'école

- **Résultats des élections :** 173 inscrits, 56 votants, 7 votes nuls, le taux de participation : 32.37% (31,76 en 2018), 6 sièges à pourvoir, 6 sièges attribués.
Le vote se déroulera par correspondance
- **Les attributions du conseil d'école** sont les suivantes :
 - Voter le règlement intérieur de l'école,
 - Pouvoir faire des propositions sur l'organisation de la semaine scolaire,
 - Donner son avis dans le cadre de l'élaboration du projet d'école et de toutes questions intéressant la vie de l'école et notamment sur :
Les actions qui sont entreprises pour atteindre les objectifs nationaux du service public d'enseignement,
L'utilisation des moyens alloués à l'école,
Les conditions de bonne scolarisation des élèves en situation de handicap ou présentant toute autre difficulté, Les activités périscolaires,
La restauration scolaire, L'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
 - Statuer sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui est de la partie pédagogique du projet d'école,
 - Etre consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école,
 - Donner une information sur : le choix des manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers, l'organisation des aides spécialisées, les conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents d'élèves.
- Modalités de vote : elles sont définies en conseil d'école. Il est proposé une voix par personne.

2. Le règlement intérieur

Le règlement intérieur été distribué dans tous les cahiers de liaison en début d'année et signé par les familles.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

3. Effectifs et organisation de l'école

Evolution des effectifs : 130 élèves répartis en 6 classes

CM2 Sylvie Macé	23 élèves
CE2 CM1 Christine Bac/ Anne Cécile Burban remplacée par Antoine Pédrone	24 élèves
CE1 CE2 Marie Eon remplacée par Justine Josso	23 élèves
CP CE1 Isabelle Jan	22 élèves
MS GS Patricia Pertin/Antoine Pédrone (remplace Mme Burban) ATSEM Coralie Bourdin	17 élèves
TPS PS MS Stéphanie Morice, ATSEM Christine Berthe	21 élèves

*2 AESH sont nommées sur l'école : Marie-Pierre Morin et Pauline Chibani.

*Les démarches pour recruter un service civique sont en cours pour accueillir dès que possible Lou Duval. Elle sera une aide pour l'école.

4 Les APC

Le mardi de 16h30 à 17h30 en période 2.

Le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h15 en période 3.

« Elles sont consacrées exclusivement à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage et de la lecture.

Le dispositif concerne tous les cycles.

Ces activités concernent les élèves repérés les plus fragiles par les enseignantes et pour lesquels les parents ou responsables légaux auront donné leur accord. »

5 Projets en lien avec le Projet d'école 2016-2019

- **Volet 1 : Parcours de l'élève** : concerne les élèves du cycle 1, 2 et 3 pour permettre la continuité des apprentissages et la fluidité du parcours en prenant en compte les besoins éducatifs des élèves

Pour renforcer la lecture et permettre d'accéder à une culture littéraire.

- Mise en place du « Quart d'heure lecture » dans les classes de la PS au CM2 après la pause déjeuner.
- Les classes ont une séance à la médiathèque de Rieux tous les 15 jours (du cycle 1 au cycle 3), les élèves empruntent des livres.
- Chaque classe participe au prix des Incorruptibles (prix de littérature de jeunesse) organisé par la Médiathèque. Un vote sera organisé en fin d'année durant lequel chaque élève pourra élire son ouvrage préféré.
- Les CM2 participent à un concours de lecture à haute voix : **Les petits champions de la lecture**. Ce concours est organisé par l'association « Les Petits Champions de la Lecture », patronnée par le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Culture. Les enfants des classes de CM2 sont invités à lire en public un court texte de leur choix pendant 3 minutes maximum, extrait d'une œuvre de fiction. Le jeu est organisé en quatre étapes : le meilleur lecteur de la classe participera à une seconde étape à l'échelle départementale, puis à une finale régionale sur Internet et, pour 14 chanceux, une grande finale nationale en juin sur la scène d'un grand théâtre parisien. La participation à ce concours va permettre aux enfants de travailler la lecture à voix haute, l'expressivité, de partager des lectures...
Ce projet est mené en collaboration avec Madame Steinberg, parent d'élève, qui propose des activités aux élèves à la médiathèque.

L'apprentissage des langues vivantes dès la maternelle : les élèves de maternelle se familiariseront à l'anglais en apprenant quelques mots simples et des comptines en anglais. L'anglais est enseigné du CP au CM2 par les enseignantes. Vers le mois d'avril, les CM2 passent le niveau A1 : évaluation de leurs connaissances en anglais.

Projet alimentation : L'école participe au projet proposé par REDON Agglomération, dans le cadre du Programme Alimentaire de Territoire. Le projet propose, durant l'année scolaire 2019-2020, un programme de sensibilisation à une alimentation saine et respectueuse des ressources naturelles à destination de classes de cycles 2 et 3 de son territoire.

C'est la classe de CE2-CM1 qui accueillera des intervenants dans sa classe lors de 3 demi-journées. Trois thèmes seront abordés : « l'alimentation et la santé », « l'alimentation et la planète » et « le gaspillage alimentaire ». La classe finira cette séquence par la visite d'une ferme environnante. Elle transmettra aux autres classes tout ce qu'elle aura appris via le blog de l'école et des affiches.

Le projet ne concerne pas le cycle 1, mais les enseignants proposeront également à leur classe de travailler autour de ce thème.

Projet jardin : Les élèves de maternelle vont créer un potager pour un travail en lien avec l'alimentation. Le terrain a été préparé par le personnel des services techniques de la municipalité,

Piscine : Les élèves du cycle 2 (classes de CP-CE1 et CE1-CE2) iront à la piscine du 16 mars au 7 mai, ceux du cycle 3 (classes de CE2-CM1 et CM2) du 20 janvier au 13 mars.

Pour encadrer cette activité, nous avons besoin de l'aide de parents d'élèves, ils doivent posséder un agrément. Pour son obtention, les parents doivent passer un petit test qui se déroule généralement à la piscine de Questembert ou de Redon.

Les dates ont déjà été communiquées aux familles en début d'année, mais si des parents sont intéressés, qu'ils n'hésitent pas à les demander.

Volet 2 : Organisation pédagogique de l'école

Aménagement des cours :

- Matériel pour la cour : Les demandes de matériel ont été remontées par les délégués de classe à la directrice Patricia Pertin qui a transmis les requêtes des élèves à la mairie. Ainsi le conseil municipal a accordé : des diabolos, des jeux de société, des pédaliers, des ballons dans les cours de récréation.
- Un planning est mis en place pour les jeux dans la cour.

- **Volet 3 : L'école et les parents d'élèves / la coéducation**

Le Projet d'école met l'accent sur la relation parents/école.

L'objectif est de poursuivre l'ouverture de l'école aux familles

Accueil des élèves et de leur famille en musique à la rentrée autour d'un café offert par l'amicale laïque.

Portes ouvertes de l'école le vendredi 3 avril 2020 avec un verre de l'amitié offert par l'amicale laïque

Informations aux familles avec le blog de l'école : <http://ecolelescargotbleu.toutemonecole.fr>

Des rencontres individuelles avec l'enseignante de leur enfant, seront proposées en décembre-janvier pour permettre de faire un bilan du premier trimestre et en juin.

Volet 4 : vie scolaire : La sécurité dans l'école

- **Exercices incendie :**

Le 24 septembre, pour les maternelles et le 26 septembre pour les CP : évacuation rapide des locaux pour toutes les classes

- **Exercice intrusion : Mardi 15 octobre 2019**

L'alerte est donnée à 10h15 pour intrusion de personne inconnue dans l'école, les classes de primaire se confinent, très rapidement dans leur classe : les issues sont fermées, rideaux sont fermés, les lumières éteintes. Les élèves et enseignantes se protègent sous les tables regroupées en un îlot, sans bruit.

En maternelle, un cache-cache est prévu pour ne pas affoler les élèves. Les élèves de maternelle, sont confinés dans la salle de sieste, les volets sont fermés, les lumières éteintes. Passage des élèves de la classe MS GS, par l'atelier et la classe des PS (pour ne pas être vu de l'extérieur), ne pas faire de bruit le temps du confinement. Les consignes ont été respectées.

Conclusions :

Chaque personne a respecté les consignes données mais les problèmes constatés sont les suivants :

- Pas d'alarme spécifique : différente de l'alarme incendie. Il faudrait installer un téléphone dans la classe de CP afin de prévenir par téléphone dans tous les lieux de confinement.
- Une porte coupe-feu serait nécessaire dans le couloir de l'école primaire pour assurer la sécurité. L'enseignante de la classe de CE1-CE2 ne peut pas fermer deux portes en même temps.

- **Volet 5 : Parcours citoyen**

Mise en place du Conseil des délégués :

Les élections des délégués de classe se sont déroulées dans chaque classe du primaire, dans des conditions « réelles ».

Deux délégués par classe ont été élus. Les nouveaux élus seront les porte-paroles de leurs camarades lors des conseils élèves-enseignants, délégués-directeurs. afin de présenter des idées, des projets pour améliorer la vie de l'école. L'objectif est d'impliquer l'ensemble des élèves à la vie de l'école.

Le premier Conseil des délégués se tiendra lieu le mardi 3 décembre avec Patricia Pertin.

Conseil municipal des enfants : 14 élèves de CM1 et CM2 de la commune, se sont réunis le samedi 16 novembre. Ils ont décidé d'organiser un concours de dessin du plus beau père Noël, ils voteront ensuite pour choisir le plus beau dessin.

- **Volet 6 : Parcours d'éducation artistique et culturelle**

Le projet de l'année pour l'école porte sur L'art dans tous ses états

- Le projet conducteur pour cette année sera de travailler autour de « L'art dans tous ses états ».

-Dans l'espace :

Jeu d'orientation à l'île aux Pies : les élèves des classes de CP jusqu'au CM2 se sont rendus à l'île aux Pies pour participer à une course d'orientation. Chaque équipe munie d'un plan du site devait se repérer et retrouver une dizaine de balises. Toutes les équipes se sont prêtées très sérieusement et avec enthousiasme à cette « chasse » aux balises. Après un pique-nique bien mérité, les classes se sont rendues à La Gacilly afin de découvrir le Festival de la Photographie. Là-bas, ils ont participé à un rallye-photos et à une visite guidée de l'exposition. Les enfants sont revenus ravis de cette journée.

-Les arts du spectacle : un projet cirque est prévu pour les élèves de maternelle

-Les arts du son : projet musique : musique urbaine avec l'aide d'un intervenant, Jérôme Cassin

-Les arts du langage : théâtre, écriture de poésies, de chansons « RAP »

-Les arts visuels :

Projet de réalisation d'une fresque murale avec une artiste Béatrice Baille

Sept séances préparatoires dans toutes les classes : mini conférence, expérimentation de la peinture avec scotch sur feuilles, lancement d'un carnet individuel de recherche de formes, choix des formes pour la fresque par les élèves

Composition d'un dessin à partir des travaux préparatoires des élèves

Réalisation de la fresque au mois de juin avec participation de chaque élève

Le projet sera financé par l'amicale laïque, le coût : 2200 euros.

Sous réserve que le projet soit validé.

Questions diverses

Rappel : l'école doit être informée pour toute absence par téléphone (laissez un message sur le répondeur) ou par mail pour tous les élèves de la TPS au CM2.

Amicale laïque :

C'est en partie grâce à l'investissement des parents au sein de l'association de parents d'élèves que les projets pédagogiques de l'école sont financés. L'organisation des manifestations est un gros travail qui demande l'aide de tous même ponctuelle.

Nous vous remercions pour nos élèves de votre investissement.

Remerciements à la municipalité :

- La réalisation de la peinture des murs du couloir d'entrée de l'école, la préparation du jardin pour les maternelles
- Les devis sont en cours pour la réalisation du placard de l'entrée et les peintures des classes.
- Les ordinateurs pour la maternelle et le filtre internet sont commandés.

Fait à Rieux, le 19 novembre 2019
Le Président du Conseil d'École :
Patricia Pertin

Secrétaire de séance
Isabelle Jan